

OFFRE D'EMPLOI

Juriste en droit social (CCNEAC Groupe 4) **CDD de REMPLACEMENT (CONGE PARENTAL) AU SEIN DU PÔLE CONSEIL**

Au sein du pôle conseil du syndicat et sous l'autorité directe du directeur et du directeur adjoint, la ou le juriste du Syndeac exerce une double mission d'expertise et de conseils. La mission d'expertise a pour but de préparer les travaux en amont de la Commission Paritaire Permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) de la Branche et de l'ensemble des négociations auxquelles le syndicat participe. Cette mission nécessite une compétence affirmée dans le domaine du droit du travail et spécifiquement dans le champ de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles (1285). La mission de conseil s'exerce quant à elle au service des structures adhérentes (lieux labellisés ou non et compagnies conventionnées ou non) et permet de répondre aux questions pratiques qu'elles se posent tant dans le domaine conventionnel que dans le domaine juridique. L'ensemble de ces deux missions nécessite une grande capacité d'écoute et d'analyse pour prendre en compte les spécificités du spectacle vivant public que le Syndeac incarne.

Missions principales

Sous l'autorité directe du directeur adjoint, la ou le juriste aura notamment pour mission :

Les veilles juridiques et sociales :

Assurer une veille juridique sectorielle et institutionnelle dans le domaine d'activités du syndicat et préparer les informations à transmettre aux structures adhérentes et aux élus et élues, sous forme de fiches de synthèse et notes pratiques. Le ou la juriste est amené à produire des notes juridiques susceptibles d'accompagner les structures adhérentes dans leur responsabilité d'employeur. Il ou elle rédige des articles et alimente l'ensemble des documents juridiques et sociaux publiés par le syndicat à destination de ses structures adhérentes, notamment dans le cadre de la newsletter ou de tout autre support en ligne.

Contribuer à la rédaction du rapport annuel d'activités dans son domaine de compétence.

Le Pôle conseil :

En lien avec le directeur adjoint et une juriste, exercer une fonction de conseil essentiel à la vie du syndicat et qui constitue un service aux structures adhérentes très important. Cette fonction consiste à la fois à apporter les réponses écrites précises et contextualisées aux questions formulées par écrit par le relais du site internet, en exerçant une vigilance sur la dimension politique défendue par le Syndeac. L'attention portée aux délais et à la précision des réponses est très importante. Cela peut aussi nécessiter un contact personnalisé par voie téléphonique, afin de prendre en compte la complexité d'une situation et d'apporter, au-delà de l'aspect juridique, une attention particulière à la demande.

Le ou la juriste doit à tout moment, et en tant que de besoin, rechercher l'aide du directeur adjoint, et en son absence, du directeur, pour valider les réponses qu'elle ou il est susceptible d'apporter aux questions complexes qui lui sont posées.

La participation au groupe d'échange "Affaires économiques et sociales" :

Participation à chaque réunion du groupe d'échange "Affaires économiques et sociales" et préparation des sujets abordés et les recherches juridiques pour alimenter le groupe d'échange

La participation aux négociations de la branche :

Participer aux négociations de la Commission Paritaire Permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) et assurer une partie du secrétariat de la CPPNI. Préparation des sujets à traiter et les recherches juridiques afférentes.

Rédiger les accords de branche et s'assurer du dépôt de ces accords auprès des services centraux du ministère. Il ou elle s'assure également du déroulement des procédures d'entrée en vigueur et des demandes d'extension des accords collectifs de branche.

Le suivi du Conseil national :

Assister aux réunions du Conseil National avec l'ensemble de l'équipe. Au regard de son expertise, le ou la juriste est associé le cas échéant à la préparation des Conseils Nationaux, et participe, comme l'ensemble de ses collègues, à la rédaction des compte-rendu et à la mise en œuvre des décisions du conseil national.

Missions complémentaires :

Dans le cadre de la vie syndicale, la ou le juriste, comme l'ensemble de ses collègues, peut être mobilisé à des tâches d'organisation, notamment à l'occasion de journées professionnelles, de l'assemblée générale annuelle ou de toute autre initiative du syndicat.

Profil recherché / compétences :

- ❖ BAC +5 Droit Social
- ❖ Connaissance de la CCNEAC Convention collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles (1285) souhaitée
- ❖ Sens de l'organisation, de la rigueur, de l'anticipation et de l'initiative ;
- ❖ Aisance rédactionnelle, capacité d'intervention orale ;
- ❖ Goût pour le travail en équipe ;
- ❖ Expérience d'au moins 3 ans
- ❖ Une expérience dans le secteur du spectacle vivant public serait un plus

Conditions et rémunération

- ❖ CADRE GROUPE 4 / CDD - Temps complet - Convention collective des entreprises artistiques et culturelles.
- ❖ Le poste est basé à Paris, au siège du syndicat dans le 12e arrondissement.
- ❖ Une passation des dossiers et des outils est prévue

Vous souhaitez candidater ?

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à : d.grimel@syndeac.org